



HAL
open science

Observations archéogéographiques sur le village actuel de Sainte-Agnès (Alpes-Maritimes)

Émilie Cavanna

► **To cite this version:**

Émilie Cavanna. Observations archéogéographiques sur le village actuel de Sainte-Agnès (Alpes-Maritimes). F. Blanc. Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age à l'Époque Moderne. Actes de la Xème journée d'études régionales de Menton (nov. 2006), pp.87-92, 2008. halshs-01686479

HAL Id: halshs-01686479

<https://shs.hal.science/halshs-01686479>

Submitted on 17 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Observations archéogéographiques sur le village actuel de Sainte-Agnès (Alpes-Maritimes)

F. Blanc (dir. et éd.) - *Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age à l'Époque Moderne*, actes de la Xe journée d'Études Régionales de Menton (nov. 2006), Nice, 2008 : 87-92.

Emilie Cavanna¹

Le village actuel de Sainte-Agnès, en contrebas du site archéologique, est le résultat de plus de cinq siècles d'occupation. Il offre pourtant aujourd'hui l'image d'un village typiquement médiéval, avec son habitat dense et ses ruelles étroites (**Fig. 1**). Mais l'a-t-il toujours été ? Les investigations archéologiques ont démontré que le village primitif est abandonné progressivement au cours du XVe siècle au profit de la situation actuelle, au pied du versant anciennement occupé, dans une configuration de col.

Le phénomène de « déperchement » soulève généralement des questions quant à l'établissement des hommes sur le nouveau site : pourquoi l'ont-ils choisi plutôt qu'un autre ? Y-a-t-il eu une planification de l'habitat pensée par un quelconque pouvoir politique, un lotissement arbitraire, subi, négocié ? Ou bien s'agit-il d'une implantation opportuniste, résultat d'une succession de constructions ? Cette question fait naturellement écho au rythme de l'investissement du lieu : a-t-il été soudain ou bien progressif ? De la même façon, on est amené à s'interroger sur l'existence de pôles d'attraction.

Les premières observations archéogéographiques permettent d'apporter quelques éléments de réponse sur l'organisation du village de Saint-Agnès – même si l'objectif n'est pas de proposer un schéma d'évolution historique, mais de mettre en évidence les objets spatiaux (tels que les bâtiments communautaires, les lignes topographiques, les axes de communication, etc.) qui dynamisent et structurent sur la longue durée la trame parcellaire. Loin d'être figées dans le temps, il faut de prime abord considérer les agglomérations, tant villageoises qu'urbaines, comme étant en formation continue, depuis des siècles. Orientation, alignement et discontinuité sont les indicateurs utilisés pour alors démêler et suivre les traces anciennes, filtrées et transmises par les formes de l'actuel² (Chouquer 2000 & 2004 ; Robert 2004 & à paraître, Watteaux 2006). Ici l'« actuel » de référence est l'année 1862 – date de levé du cadastre napoléonien à Sainte-Agnès.

¹ Doctorante en archéologie médiévale et moderne, université Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 ArScAn

² C'est le principe de résilience, c'est-à-dire la capacité de persistance par le changement.

Sainte-Agnès n'est pas une planification du XVe siècle

Le parcellaire de Sainte-Agnès n'a pas enregistré les traces d'une quelconque planification projetée et réalisée par une autorité – en d'autres termes il ne s'agit pas d'un projet d'urbanisme. A l'échelle du village, on n'observe aucune rythmique métrologique, ni recherche de régularité morphologique comme c'est le cas pour les « villeneuves » ou « bastides », et à l'instar du village voisin de Castellar (**Fig. 2**). En revanche, il apparaît que des parcelles contiguës peuvent parfois présenter sensiblement les mêmes proportions ; il peut s'agir là du résultat de divisions de parcelles ou éventuellement d'une pratique de lotissement à l'échelle d'un îlot.

Le caractère spontané ou peu encadré (par une charte juridique pesant sur le foncier et/ou les habitants) de la morphologie générale du village laisse envisager une formation sur la longue durée. La continuité ou la discontinuité de cette formation est difficile à percevoir, même si des indices peuvent apparaître à la lecture des différents pôles de développement mis en évidence.

Pôles de développement, anomalies et voies : les témoins d'un développement villageois dans une trame paysagère ancienne

Autre idée reçue, il n'existe généralement pas un, mais plusieurs pôles de développement. Tout comme il faut admettre que les sociétés de la fin du Moyen Age héritent d'un paysage largement aménagé et structuré. Le cas de Sainte-Agnès en est d'ailleurs l'illustration (**Fig. 3**).

De prime abord, c'est l'église qui semble polariser le plus l'habitat (P1) sous la forme d'un îlot en hémicycle plus ou moins cohérent autour de l'édifice, appuyé contre le rebord du col. Il serait abusif ici de parler d'« enclos ecclésial », malgré la forme arrondie – nous verrons pourquoi par la suite. En termes d'extension, deux pôles plus importants épousent clairement la topographie (P2 et P3) sous la forme d'îlots allongés et courbes circonscrits par des chemins. Alors que deux autres (P4 et P5), d'aspect plus régulier, semblent dépendre intégralement de deux voies de communication – ces dernières n'étant évidemment pas sans rapport avec la topographie ambiante. P6 est quant à lui un pôle de développement restreint, dont il est difficile de déterminer l'origine – si ce n'est noter sa relation avec la chapelle St-Charles et un des « anciens cimetières », adossé au versant de la montagne et tourné vers l'église, et remarquer

qu'il clôt la plateforme formée par le village. Encore plus limité, P7 n'est pas véritablement un pôle de développement, c'est un îlot en discordance avec les pôles alentours, une anomalie à l'échelle de plusieurs parcelles, qui vient coloniser P1.

C'est d'ailleurs les relations qu'entretiennent les pôles entre eux – et les anomalies morphologiques qui en découlent – qui documentent la dynamique du développement villageois. Si l'on reprend le cas de P6 : il apparaît que c'est P5 qui s'imbrique dans P6 et non le contraire, en respectant l'orientation des parcelles existantes. Ce qui explique l'anomalie A1 et sa forme triangulaire, indice d'une tension morphologique entre deux trames distinctes, et donc d'une chronologie relative. La même relation peut être établie pour l'anomalie A3 qui est le résultat de l'imbrication de P7 dans P1 – ici aussi il est clair que P7 vient s'établir dans la trame déjà constituée de P1 avec une orientation divergente, ce qui soulève la question d'un espace vide à cet endroit, à un moment de l'histoire du village. La même interrogation se pose après avoir considéré l'anomalie A2, qui cumule les orientations des pôles de développement l'entourant (P1, P5, P6 et P7). L'anomalie A4 présente des limites qui respectent respectivement P4 et P5, sans toutefois adopter une forme contrainte – ce qui laisse l'hypothèse d'une simple adaptation au relief plausible. La relation P4/P2 est par ailleurs intéressante à souligner : on note ici une juxtaposition des deux trames, sans conflit de formes. On pose ici l'hypothèse qu'une rue (Voie A) a existé dans le prolongement de celle existante sur le cadastre napoléonien, et délimitait les deux trames. Pour expliquer l'absence d'anomalie parcellaire, peut-être faut-il envisager la possibilité d'un passage sous voûte. En admettant l'existence d'une telle voie, la forme du pôle de développement P4, en entonnoir (indice d'une contrainte), donne une importance notable à celle délimitant également P1 (Voie B). L'antériorité de ces deux axes à la formation de l'agglomération pourrait alors expliquer la forme arrondie de P1, ce qui nuance l'hypothèse d'une polarisation centrée sur l'église.

L'analyse parcellaire permet de fait de souligner la prépondérance de ces deux voies dans la structuration du village actuel de Sainte-Agnès. Une restitution hypothétique est proposée au contact de P2 et P4 pour la Voie A ; et entre P5 et P7 pour la voie B (adoucissement de l'angle droit) – en considérant, au vu des indices recueillis, que l'ensemble P5 est postérieur. On notera également que la Chapelle Ste-Agnès (dont on ignore la datation) est implantée en bordure de cette route – signe d'une fréquentation notable, d'autant plus intéressante si l'édifice est antérieur au développement du village au XVe siècle.

Un village à la croisée des chemins

La rapide lecture archéogéographique proposée ici offre l'image d'un village, à un moment de l'Histoire, plus aéré qu'aujourd'hui, avec une vaste place autour de l'église de N-D de la Neige (sans P7) jusqu'à l'ensemble formé par la chapelle St Charles et le cimetière qui lui est associé, ainsi qu'une agglomération de l'habitat plutôt localisée au carrefour des deux voies principales évoquées par ailleurs (P1, P2 et P4). En revanche, la trame plus régulière et homogène de P5 évoque une densification de l'habitat à l'entrée du village sur un court laps de temps – plus récemment ? Plus hétéroclite, le pôle de développement situé à la sortie du village (P3) paraît être le résultat de transformations sur le long terme. On ne saurait ici se passer d'investigations archéologiques du bâti et sédimentaires pour étayer, confirmer ou réfuter ces hypothèses.

Néanmoins, à ce stade des observations, la présence de deux voies prégnantes dans la morphologie du village et la configuration de col peuvent être évoquées comme des raisons plausibles de l'agglomération de l'habitat au cours du XVe siècle à cet endroit précis – alors que d'autres sites présentaient des qualités non négligeables (exposition, surface plane, ...). Or, il se trouve qu'il a été démontré (Blanc et Lapasset 2005 & Lapasset dans ce volume) que les voies passant à Sainte-Agnès font partie d'un réseau de communication plus vaste, la Route du Sel – itinéraire commercial ancré dans le paysage depuis au moins le début du Moyen Age et reliant le littoral au Piémont. Les voies traversant justement le village permettent de rallier la Route du Sel *via* Sospel. Ici le parcellaire et les données historiques se rejoignent pour mettre en évidence un facteur déterminant dans le choix du site actuel.

Si l'on ne peut pas restituer finement les étapes du développement du village actuel de Saint-Agnès, on a vu que le parcellaire permet tout de même de saisir une dynamique (tensions morphologiques, colonisation de l'espace, densification de l'habitat, etc.) – indice d'une structuration et de pulsations sur le long terme ; ainsi qu'une trame spatiale qui s'organise surtout selon la topographie et les axes de circulation existants – et dans une moindre mesure en fonction d'un bâtiment communautaire (l'église). C'est cette « logique du lieu » que les parcelles du cadastre napoléonien permettent de lire.

L'approche archéogéographique n'est toutefois pas une fin en soi, elle offre un autre regard sur l'espace hérité, habité, transformé et transmis par les sociétés du passé, mais ne

saurait se passer d'un dialogue interdisciplinaire³. On l'a vu, elle ouvre avant tout des pistes de recherche pour de futures investigations archéologiques et historiques dans le centre ancien de Sainte-Agnès – certes moins que ne le sont les ruines le surplombant, mais d'autant plus intéressant puisqu'en perpétuelle évolution.

Bibliographie :

Blanc F. & Belotti B. – « Archéologie dans la ville : l'exemple du PSMV de Grasse », *Actes du colloque Archéologies transfrontalières (Alpes du Sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie) : Bilan et perspectives de recherche, Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, suppl. n°1, 2008.

Blanc F. & Lapasset M. – *Le site archéologique de Sainte-Agnès. Bilan et perspectives (1993-2005)*, rapport de prospection-inventaire, Service Régional de l'Archéologie PACA, 2005.

Burnouf J. – *Le second Moyen Age (XII-XVIe siècle)*, La Découverte-INRAP, Paris, 2008.

Burnouf J. & Chouquer G. – « L'archéologie et l'archéogéographie : pour comprendre l'espace et ses héritages » in Demoule J.-P. & Stiegler B. (dir.), *L'avenir du passé. Modernité de l'archéologie*, Inrap-La Découverte, Paris, 2008.

Cavanna E. - « Archéogéographie du centre ancien de Grasse (Alpes-Maritimes) », *Actes du colloque Archéologies transfrontalières (Alpes du Sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie) : Bilan et perspectives de recherche, Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, suppl. n°1, 2008.

Chouquer G. – *L'étude des paysages. Essai sur leurs formes*, Errance, Paris, 2000.

Chouquer G. (coord.) – « Objets en crise, objets recomposés », dossier *Etudes rurales*, n°167-168, EHESS, Paris, 2004.

Robert S. – « Comment les formes se transmettent-elles ? », in G. Chouquer (coord.) – *Etudes rurales*, n°167-168, EHESS, Paris, 2004 : 115-132.

Robert S. (coord.) – *Sources et techniques de l'archéogéographie*, Presses universitaires de Franche-Comté, (à paraître).

Watteaux M. – « L'analyse morphologique en contexte urbain », *Cours de 3^e année de Licence*, module « Archéogéographie », Université Paris 1, 2006 : www.archeogeographie.org

³ L'expérience menée dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la Ville de Grasse a d'ailleurs montré tout l'intérêt de la confrontation entre les observations archéogéographiques et archéologiques : Blanc & Belotti 2008 et Cavanna 2008.

Fig. 1 : Le village de Sainte-Agnès vu du ciel (© Google Earth 2007)



Fig. 2 : Castellar (06), un exemple de village planifié (cadastre napoléonien de Castellar, section C1, 1862 - Archives Départementales des Alpes-Maritimes)



Fig. 3 : Synthèse cartographique de l'analyse archéogéographique (EC 2008)

